Soixante-septième réunion du Comité permanent 21-22 septembre 2016 Point 4 i) de l'ordre du jour

Exposé sur la Campagne du HCR visant à mettre fin à l'apatridie

- Depuis que la Campagne #J'appartiens visant à mettre fin à l'apatridie a été lancée il y a près de deux ans, la prise de conscience sur l'apatridie au plan mondial et la volonté politique de s'attaquer à ce problème ont considérablement augmenté.
- Un certain nombre d'États ont mis au point des plans d'action nationaux visant à prévenir et à régler les cas d'apatridie, ont commencé à changer des lois et des politiques à cet effet et ont accordé ou confirmé la nationalité pour des centaines ou des milliers d'apatrides.
- Depuis le lancement de la campagne, neuf nouvelles adhésions aux Conventions relatives à l'apatridie ont été enregistrées au total. À la date du 15 septembre 2016, il y a 88 parties à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 67 à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.
- La stratégie du HCR en vue d'atteindre les objectifs ambitieux de la campagne repose sur la collaboration solide et efficace avec les États, le ferme engagement de la société civile et des partenariats efficaces avec les organisations internationales et locales. Le groupe des « Amis de la campagne », créé en octobre 2015, soutient les initiatives visant à atteindre ces objectifs.
- Au plan mondial, une résolution relative au droit à la nationalité a été adoptée en juin 2016 par le Conseil des droits de l'homme, avec un nombre remarquable de 111 co-auteurs.
- Au niveau régional, les avancées importantes à ce jour comprennent la Déclaration d'Abidjan sur l'éradication de l'apatridie, et la Déclaration et le Plan d'action du Brésil.
- La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a adopté un projet de protocole sur le droit à la nationalité devant être présenté pour examen aux États membres de l'Union africaine en 2017. Une conférence régionale sur l'apatridie en Asie centrale s'est tenue en septembre 2016 au Turkménistan, et la Ligue des États arabes organisera en octobre 2016 une réunion d'experts sur les questions d'inclusion et d'appartenance.
- En Asie, le travail se poursuit dans le cadre du processus de Bali visant à produire un ensemble d'outils en vue de soutenir l'engagement pris par tous les États de la région de garantir l'enregistrement universel des actes et faits d'état civil, et le HCR est actuellement en partenariat avec l'ASEAN pour promouvoir le droit à la nationalité.
- En Europe, à la suite de l'adoption en 2015 des toutes premières conclusions du Conseil de l'Union européenne sur l'apatridie, le HCR travaille étroitement avec les institutions de l'Union européenne pour encourager une collaboration plus étroite avec les gouvernements, la société civile et d'autres acteurs en vue de mettre fin à l'apatridie sur le continent.
- Dans les Amériques, l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains a adopté au début de cette année une résolution accueillant la Campagne #J'appartiens et exhortant à prendre des mesures pour prévenir et régler les cas d'apatridie.
- Se renforce, l'engagement de la société civile, y compris des organisations comme Amnesty International et Plan International. Des réseaux de la société civile sont créés en Asie centrale

et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Ils complètent les réseaux déjà en place en Europe et dans les Amériques.

- La coopération interinstitutions sur l'apatridie se renforce également, surtout concernant les mandats d'autres organismes relatifs à l'état de droit, aux droits humains et au développement, et dans le cadre des Objectifs de développement durable.
- L'année 2017 sera cruciale pour la campagne, en tant qu'année repère devant permettre au HCR de mesurer le progrès accompli sur chacun des 10 points contenus dans son Plan d'action mondial.
- D'une manière collective, des partenariats externes plus solides avec les États membres, des ONG et des organisations internationales permettront de veiller à ce que la priorité soit accordée aux efforts visant à lutter contre l'apatridie, et ce, par la diplomatie, le plaidoyer au niveau de la base, des réformes législatives et des activités opérationnelles.

HCR	
Le 15 septembre 2016	